



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

NON TITULAIRES Connaissez-vous vos droits ?

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir, osez, osez le demander à la FSU !

Levez la tête du guidon : participez au stage organisé par la FSU :

FORMATION FSU

Le Jeudi 25 Novembre 2021

**Au local du SNES à Orléans
ou par visio-conférence**



CONTRACTUELS: QUELS SONT VOS DROITS ET OBLIGATIONS



Ce stage ouvre **droit à un congé** (sans rattrapage de cours obligatoire).

Vous avez droit à 12 jours de formation syndicale par an. Ne pas attendre l'accord de la hiérarchie. Le dépôt du formulaire suffit !

IMPORTANT : Aucune convocation ne peut vous être exigée, le stage est déclaré officiellement auprès du rectorat

Il est ouvert à tou.te.s, contractuel.le.s, syndiqué.e.s ou non

Seule contrainte : déposer la demande un mois, au plus tard ,avant la date du stage auprès du secrétariat de son établissement.

C'est-à-dire AVANT le 22 Octobre 2021

Merci de nous prévenir de votre participation pour la gestion administrative.

S'inscrire impérativement par mail :

- **Auprès du SNES** (s3orl@snes.edu) ou par téléphone au 02 38 780 780
- **Auprès du SNUEP** (coralie.raveau36@gmail.com) ou par téléphone 06 63 06 02 78
- **Auprès du SNEP** (s3-orleans@snepfsu.net) ou par téléphone 06 26 03 06 19

Frais de déplacement pris en charge pour les adhérent.e.s, se renseigner auprès de votre syndicat.

